

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BIOPÔLE

Désignation du nouveau conseil d'administration

Après l'arrivée d'un nouveau directeur en octobre 2015, le Biopôle achève sa restructuration avec la désignation d'un nouveau conseil d'administration. Seul technoparc vaudois spécifiquement dédié aux sciences de la Vie, Biopôle est plus que jamais positionné en tant que site stratégique prioritaire du Conseil d'Etat, appelé à rayonner à l'échelle internationale, principalement dans les domaines de l'oncologie, de l'immunologie et de la médecine personnalisée. L'arrivée prochaine sur le site du Ludwig Institute, la labellisation du Biopôle au sein du « Parc national de l'innovation » ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment dédié à l'accueil d'entreprises viennent renforcer l'écosystème de la « Health Valley » lémanique.

À la suite de l'entrée en fonction, en octobre 2015, du nouveau directeur de Biopôle SA, M. Nasri Nahas, la restructuration de la gouvernance du Biopôle s'achève avec la recomposition de son conseil d'administration. Le Conseil d'Etat vient en effet de désigner ses nouveaux représentants au sein de l'organe en charge de la conduite stratégique du site :

- M. Konstantinos Efthymiopoulos en qualité de nouveau président, en charge plus spécifiquement des relations avec le monde économique (cv. annexé)
- M. Lionel Eperon, en qualité de vice-président, en charge d'assurer la continuité des dossiers et relation avec l'autorité politique
- Mme Nouria Hernandez, directrice du Centre intégratif de génomique de la Faculté de biologie et de médecine et future rectrice de l'UNIL, en charge d'assurer les relations et les collaborations avec le CHUV et l'UNIL.
- M. Nicolas Cottier, avocat au barreau, en charge spécifiquement des affaires juridiques et du droit des contrats.

Le Conseil d'Etat se réjouit de pouvoir s'appuyer sur les compétences et sur la complémentarité des personnalités qu'il a choisies pour le représenter. Il leur incombera – dès le 1er septembre prochain et aux côtés des représentants des communes de Lausanne et d'Epalinges – de poursuivre et de renforcer le positionnement et développement du Biopôle en tant que site stratégique au rayonnement international, notamment dans le domaine de l'oncologie, de l'immunologie et de la médecine personnalisée.

Le Conseil d'Etat entend remercier M. Lionel Eperon, chef du Service de la promotion économique et du commerce (SPECo), d'avoir assuré avec clairvoyance la présidence ad interim de Biopôle SA durant plus de trois ans. Désigné à cette fonction par le gouvernement depuis mai 2013, M. Eperon a joué un rôle central dans le repositionnement, puis la relance du Biopôle, tout en assurant parallèlement sa fonction de Chef du SPECo.

Créée en 2004 par l'Etat de Vaud (97,5% des actions) et les communes de Lausanne et d'Epalinges, la société Biopôle SA a pour mission principale de développer – en étroite partenariat avec l'Etat – un écosystème sur quelque 80'000 m² de terrain destinés à accueillir des entreprises, académies et instituts de recherche actifs dans les sciences de la vie.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 juillet 2016

DECS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 ; Lionel Eperon, chef du Service de la promotion économique et du commerce, 021 316 63 98

[Biographie_Konstantinos Efthymiopoulos](#)